FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

BULLETIN OFFICIEL

FFR – LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Saison 2024/2025 - BO n°43 du 03/07/2025

FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE

LE BILLET DU PRÉSIDENT

- **Le mot de Claude CODRON**……..…….....4

AGENDA

- **Appel à candidature :** Accueillez un évènement de la ligue dans votre club...……..…….....6
- **Manifestations juillet – août – septembre - octobre**……..…….....7
- **Assemblée générale FFR :** Rapport moral de Sylvain DEROEUX……8

RENCONTRES DU WEEK-END

- **Rencontres amicales**……..……..…….....10

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

- **Évolutions 2025/2026 :**
 - Suppression des matchs à effectif incomplet……..……12
 - Proposition d'une nouvelle compétition……13

INFORMATIONS FEDERALES

- **Courrier de Sylvain DEROEUX** : Ouverture de la campagne des licences……15
- **Affiliations :** Notice de délivrance des licences pour la saison 25/26……16
- **Carton bleu :** Évolution du carton bleu pour les plus de 19 ans……..17
- **Semaine Nationale des Écoles de Rugby 2025 :** Ouverture des inscriptions……...18
- **Matchs amicaux :** Courrier relatif aux matchs amicaux……..19
- **Rugby loisirs avec placage :** Règles du jeu……20

INFORMATIONS DIVERSES

- **Lancement de la campagne service civique 2025/2026**……..…….....22
- **Pass Sport :** L'évolution du Pass Sport pour la saison 2025/2026……..23
- **Séjours spécifiques sportifs**……..……24

LE BILLET DU PRÉSIDENT

FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

LE MOT DE CLAUDE CODRON



.

Le 03 juillet 2025

Je ne vais pas vous ennuyer avec de nouveaux sujets pour ce dernier BO.

Profitez de cette pause estivale

Vous qui êtes sur les terrains toute la semaine, weekend compris, souvent, soufflez un peu.

BONNES VACANCES ! ! !



AGENDA

FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

APPEL A CANDIDATURE

APPEL A CANDIDATURE DES CLUBS POUR
LES EVENEMENTS DE LA LIGUE :

Réunion de rentrée : samedi 30 août 2025

Prérequis : salle pouvant recevoir 60 personnes, micro, vidéoprojecteur.
A fournir : petit-déjeuner / cocktail déjeunatoire (pris en charge par la Ligue selon modalités à convenir ensemble)
Deadline de réception des candidatures : 11 juillet 2025. (2007G@ffr.fr)

Finales régionales de la Ligue : 2 et 3 mai 2026

Cahier des charges à télécharger
Deadline de réception des candidatures : 30 juillet 2025 (2007G@ffr.fr)

TÉLÉCHARGER
LE CAHIER DES CHARGES
FINALES REGIONALES

AG financière : samedi 6 décembre 2025.

Prérequis : salle pouvant recevoir 60 personnes, micro, vidéoprojecteur.
A fournir : petit-déjeuner / cocktail déjeunatoire (pris en charge par la Ligue selon modalités à convenir ensemble)
Deadline de réception des candidatures : 15 août 2025. (2007G@ffr.fr)

Manifestations et évènements

MANIFESTATIONS LIGUE HDF				
Jour	**Date**	**Heure**	**Manifestations**	**Lieux**
JUILLET				
ven-sam	4-5 juill		Congrés FFR	Clermont-Ferrand
ven-sam	04-juil		AG Club Cambrai	Cambrai
ven-sam	11-juil	8h30	AG Thierache	Vervins
AOUT				
mar-jeu	26-28-aout		Séminaire CTC de 3 ligues	Liège
SEPTEMBRE				
mer-mer	3 au 10-sept		Semaine Nationale des Ecoles de Rugby	
sam-dim	06-07-sept		Seven M 16 Alamercery M 19 Crabos	Marcq en B
sam-dim	13-14-sept		Seven M 16 Alamercery M 19 Crabos	Marcq en B
jeu	18-sept		La Chance aux Enfants	Liévin
OCTOBRE				
sam-dim	18-19-oct		Tournoi Amicale VI Nations	Caen

Les services administratifs et financiers de la ligue seront fermés du 04 août 2025 au 10 août 2025.

Le BO n°43 est le dernier de la saison.
Retrouvez le bulletin officiel fin août 2025.

Bonnes vacances !



Assemblées Générales de la FFR
(Extraordinaire et Ordinaire)

Samedi 5 juillet 2025 à 9 H 30

Vous pouvez accéder à la page du site Internet de la FFR sur laquelle vous pourrez trouver, au fur et à mesure de leur publication, toutes les informations utiles relatives aux Assemblées Générales de la FFR du 5 juillet 2025 en cliquant ici.

Vous pouvez également télécharger le rapport moral de Sylvain DEROEUX, secrétaire général de la FFR qui sera soumis à approbation en cliquant ici.

RENCONTRES DU WEEK-END

FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

DU 30 JUIN AU 06 JUILLET 2025		
TOURNOI AMICAL RUGBY LOISIRS		
DATE	HEURE	NOM DU TOURNOI
05/07/2025	14H-18H	25 ANS DU RUGBY CLUB DE THIERACHE !
TOURNOI RUGBY A 5		
DATE	HEURE	NOM DU TOURNOI
05/07/2025	9H-12H	25 ANS DU RUGBY CLUB DE THIERACHE !
06/07/2025	14H	TOURNOI DU CLUB DE CHÂTEAU-THIERRY

COMPETITIONS TERRITORIALES

FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

1 : SUPPRESSION DES MATCHS A EFFECTIF INCOMPLET

CATEGORIES JEUNES R1 ET R2

Jeu à XV :

- Si une équipe se présente à 16 joueurs ou moins, la rencontre se déroulera en jeu à XII
- Si une équipe se présente à 13 joueurs ou moins, la rencontre se déroulera en jeu à X
- Si une équipe se retrouve à 10 joueurs ou moins la rencontre ne pourra pas se tenir (Forfait)

CATEGORIES SENIORS RESERVES R2 ET R3

Jeu à XII :

- Si une équipe se présente à 13 joueurs ou moins, la rencontre se déroulera en jeu à X
- Si une équipe se retrouve à 10 joueurs ou moins la rencontre ne pourra pas se tenir (Forfait)

2 : PROPOSITION D'UNE NOUVELLE COMPÉTITION

Cette **compétition à XII** sera proposée aux équipes « UNE », ou équipes « DEUX » des clubs n'évoluant pas en R1 ou R2.

L'objectif est de permettre aux clubs n'ayant pas l'effectif suffisant pour s'engager à XV de pouvoir envisager de s'engager en nom propre.

Elle permettra aussi aux équipes évoluant en Régionale 3 ou Promotion de Régionale 3 d'inscrire une équipe « deux » et pouvoir continuer à proposer du jeu et conserver ses licenciés.

Informations supplémentaires pour la réserve de R3

Cette compétition incluant des équipes « une » ne donnera pas accès au Championnat de France de réserves R2 – R3

La forme de jeu est le jeu à XII (télécharger les dispositions spécifiques);

Si vous souhaitez **inscrire une équipe** en réserve régionale 3, vous pouvez le faire en cliquant **ICI**

TÉLÉCHARGER LES DISPOSITIONS SPECIFIQUES JEU A XII

INFORMATIONS FEDERALES

FFR



Ouverture de la campagne des licences

Mesdames, Messieurs les Présidents, Chers tous,

J'ai le plaisir de vous informer que la campagne de délivrance des licences pour la saison 2025/2026 débutera le lundi 16 juin prochain.

Vous aurez ainsi la possibilité, dès le début de la semaine prochaine, d'initialiser les demandes de licences afin de commencer à constituer vos effectifs. Pour votre parfaite information, sachez cependant que les licences ne pourront être délivrées qu'à partir du lundi 7 juillet 2025.
Aussi, et pour permettre à tous de continuer à pratiquer le rugby en toute sécurité les week-ends des 1er, 5 et 6 juillet 2025, les licences de la saison 2024/2025 ont été prolongées jusqu'au dimanche 6 juillet inclus.
Afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches et comme il est de coutume en cette période, je vous informe, par ce présent courriel, des nouveautés adoptées par le Comité d'Orientation Politique le 28 mai 2025 :

- **L'ajout de nouvelles qualifications**
- **Scission de la classe d'âge « moins de 6 ans »**
- **La Charte de protection des données à caractère personnel**
- **La notice d'assurance**
- **Le prix de la licence**
- **Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent**
- **Contrôles antidopage**

Afin de vous accompagner au mieux dans cette nouvelle campagne, vous trouverez également, ci-joint, une notice qui sera consultable sur Oval-e lors de chaque renouvellement de licence dont la vérification relève de votre compétence et qui récapitule les points impératifs à vérifier sur le plan administratif pour chaque demande de licence qui vous est soumise.
J'espère que ces quelques précisions vous aideront à appréhender au mieux cette nouvelle campagne de délivrance des licences et vous rappelle, qu'au besoin, votre organisme régional est à votre écoute pour toute question complémentaire.
Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, chers tous, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général,
Sylvain DEROEUX

TÉLÉCHARGER L'INTÉGRALITÉ DU COURRIER DE SYLVAIN DEROEUX

NOTICE DE DELIVRANCE DES LICENCES – SAISON 2025/2026

Cette notice a pour objet de vous accompagner dans le cadre de la délivrance d'une licence de joueur ou de dirigeant d'association, si le demandeur est ressortissant français ou d'un pays de l'Union Européenne.

Nous vous invitons à la lire avec la plus grande attention.:

Au sommaire:

- RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE JOUEUR MINEUR
- RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE JOUEUR MAJEUR
- RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE DIRIGEANT D'ASSOCIATION/VOLONTAIRE

POINTS DE VIGILANCE et RAPPEL:

- Vérifier l'adresse mail renseignée sur le formulaire, laquelle doit impérativement être celle du demandeur, ou de ses représentants légaux. Si ce n'est pas le cas, vous devez refuser la licence.

- Vérifier la validité de **la pièce d'identité** au format recto/verso et son contenu par rapport aux informations saisies sur le formulaire: nom de naissance, prénom, date et lieu de naissance, sexe et nationalité. (Cas particuliers :mineur, étranger, cf notice)

- Vérifier qu'une **photo récente** du demandeur est jointe à la demande.

Le demandeur doit notamment :

-Avoir une expression faciale neutre ;
-Se positionner face à la caméra, le visage entièrement visible et la tête nue
-Porter des vêtements simples. Pas de tenue ou uniforme extravagant.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner le rejet de l'affiliation .

TÉLÉCHARGER
LA NOTICE Délivrance des licences 25/26

CARTON BLEU

ÉVOLUTION DU CARTON BLEU POUR LES PLUS DE 19 ANS

Notre sport est souvent montré en exemple sur les dispositifs de prise en charge et de prévention des commotions cérébrales quand il est comparé à ce qui existe en France dans les autres sports collectifs, de contact, de combat ou avec risque de chute. La Fédération Française de Rugby a été pionnière pour la sécurité de ses pratiquant(e)s en mettant en place en 2018 le dispositif carton bleu.

Toute suspicion de commotion cérébrale (maux de tête, vertiges, regard hagard, désorientation, démarche ébrieuse, attitudes, mouvements et propos anormaux, perte de connaissance même brève), après chocs (avec ou sans contact parfois sur le crâne), doit faire sortir du terrain sans délai la ou le concerné(e) en compétition comme à l'entrainement.

Aujourd'hui les arbitres sont les plus aguerris à cette règle. Mais on oublie souvent que tout membre du staff peut aussi pendant, après et en dehors des matchs le signaler et faire déclarer en ligne un carton bleu sur le site de la fédération par l'administrateur du club. C'est dans l'intérêt des licencié(e)s, d'autant que l'apparition des symptômes peut aussi être retardée jusqu'à 48h ou plus parfois. Le process reste le même et doit respecter les délais imposés sans reprise des contacts et le protocole de retour au jeu. La licence est bloquée tant que persiste au moins un des symptômes de l'auto-questionnaire que reçoivent par mail les licencié(e)s avec le certificat à faire signer par un médecin après examen clinique. Les 2 documents sont toujours à renvoyer à la commission médicale de la ligue régionale pour déblocage.

Il a été démontré qu'un second impact au cours de la phase de récupération post-commotion allongeait considérablement cette période de récupération. Dans quelques cas, les symptômes commotionnels peuvent alors s'installer de façon durable. A l'inverse, la majorité des survenues de commotions cérébrales isolées, ayant respectées la conduite à tenir, évoluent définitivement sans aucun symptôme le plus souvent.

World Rugby a donc renforcé la règle pour les amateurs de plus de 19 ans en imposant une absence de compétition qui passe de 10 jours à 21 jours. Ainsi, dès la saison prochaine 2025/2026, le protocole carton bleu sera modifié pour les plus de 19 ans présentant une suspicion de commotion cérébrale, sans en avoir présenté une dans les 12 derniers mois, en augmentant le délai sans match à 21 jours.

Une fois le carton bleu validé, il ne peut pas être contesté ni annulé. Il pourra, peut-être toujours, y avoir des déclarations par excès mais il en va de la responsabilité de chacun de se sensibiliser et de s'intéresser à la reconnaissance d'une suspicion de commotion cérébrale dans notre sport. Le protocole HIA du rugby professionnel ne s'applique en aucun cas au monde amateur. Le doute profite à la santé des joueuses et joueurs.

À cet effet, une vidéo de sensibilisation pour reconnaître les commotions cérébrales, destinée au grand public qu'ils soient parents, jeunes, joueuses, joueurs, officiel(le)s de match et membres des staffs est diffusée par la FFR en libre accès (lien ci-dessous).

Vous comprendrez ainsi aisément que l'évolution de cette règle n'a pas pour but de pénaliser nos joueurs mais de leur permettre de pratiquer leur sport en toute sécurité et de profiter au maximum des bons moments que procure le rugby.

La commotion cérébrale c'est l'affaire de toutes et tous !

REGARDEZ LA VIDÉO

Dr Olivier CAPEL,
Président du
Comité médical FFR



Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les inscriptions pour la 9ème édition de la Semaine Nationale des Écoles de Rugby sont à présent ouvertes !

L'an dernier, vous étiez 1 451 clubs à avoir participé à l'édition 2024, ouvrant ainsi grand les portes pour partager la passion du rugby.

📅 **À vos agendas : l'édition 2025 se déroulera du 3 au 10 septembre 2025 !**

Nos objectifs ne changent pas : **attirer de nouveaux passionnés et mettre en avant les valeurs essentielles véhiculées par la pratique du rugby.**

Chaque enfant licencié au sein de votre École de rugby pourra convier des amis à découvrir et s'essayer au rugby. Les journées portes ouvertes seront rythmées par diverses activités : initiations au jeu et moments conviviaux autour d'un goûter.

Pour soutenir cette initiative, la FFR mettra à disposition des clubs participants un kit de communication numérique spécifique pour la Semaine Nationale des Écoles de Rugby.

Comme chaque année, la participation à la Semaine Nationale des Écoles de Rugby est un critère préalable pour l'obtention du label École de Rugby.

Si vous souhaitez participer à l'opération, vous devez impérativement vous inscrire en cliquant sur le bouton ci-dessous avant le vendredi 04 juillet 2025 :

J'INSCRIS MON CLUB

Nous comptons sur votre participation pour faire de cet événement un moment de partage et de convivialité au sein de votre club.

Vous en souhaitant bonne réception,

Laurent Estampe,
Vice-Président délégué
Écoles de Rugby

Retrouvez la liste des clubs HDF inscrits en cliquant **ICI**

MATCHS AMICAUX

En amont du début de la saison 2025/2026, la Direction des Compétitions, Stades et Officiels de Matchs souhaite vous partager les directives relatives à la tenue des rencontres amicales pour la saison prochaine, lesquelles ont été adoptées par le Bureau Stratégique de la FFR le 25 juin 2025.

Toute rencontre non inscrite au calendrier officiel organisée à l'initiative d'une association (excepté les matchs de Challenges agréés) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Ligue sur le territoire de laquelle doit se dérouler le match (voir article 411-2 des Règlements généraux) au minimum quinze jours avant la date de la rencontre.

Retrouvez l'intégralité du courrier de Sylvain DEROEUX, secrétaire général de la FFR et de Xabi ETCHEVERRY, vice-président en charge des compétitions en cliquant sur le lien ci-dessous :

TÉLÉCHARGER LE COURRIER RELATIF AUX MATCHS AMICAUX

RUGBY LOISIRS AVEC PLACAGE

Selon le Titre VIII des Règlements Généraux de la FFR : le Rugby Loisir avec plaquage est accessible à tout membre de sexe masculin ou féminin d'une association affiliée à la FFR, âgé de plus de 18 ans (titulaire d'une licence à la FFR « Rugby Compétition » ou « Rugby Loisir avec plaquage » en cours de validité).

La mixité est autorisée dans le cadre de la pratique du Rugby Loisir avec plaquage, selon les règles du jeu adoptées par l'instance dirigeante compétente de la FFR.

Retrouvez les règles du jeu rugby loisirs avec placage en téléchargeant le document ci-dessous :

TÉLÉCHARGER LES REGLES DU JEU DU « RUGBY LOISIRS AVEC PLACAGE »

INFORMATIONS DIVERSES

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE SERVICE CIVIQUE 2025-20256

Les contrats ont une **durée maximum de 8 mois** et la Ligue des Hauts-de-France a obtenu 22 postes

- 01 poste à partir du 1er juillet
- 02 postes à partir du 1er août
- 03 postes à partir du 1er septembre
- 06 postes à partir du 1er octobre
- 04 postes à partir du 1er novembre
- 02 postes à partir du 1er décembre

Les clubs ont la possibilité de demander deux contrats maximums par club.

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de contrat service civique.

TELECHARGER LE FORMULAIRE

Le livret service civique sera communiqué prochainement.

RETOUR DES DOSSIERS POUR EXAMEN

- Le dossier complet est à envoyer par mail à la ligue : 2007G@ffr.fr 15 jours avant la date de démarrage du contrat

Un message vous sera envoyé à l'issue de l'examen de votre dossier.

LE PASS SPORT RECONDUIT POUR LA SAISON 2025-2026



Le Pass'Sport évolue en 2025.

Ce dispositif est ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

Le type d'établissements éligibles demeure inchangé. Pour rappel, le Pass'Sport peut être utilisé dans un club affilié aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ainsi que dans les associations agréées Jeunesse Éducation Populaire (JEP) ou Sport, ou encore les structures des loisirs sportifs marchands (salle d'escalade, salle de fitness, etc.).

Une campagne de communication à destination des bénéficiaires sera lancée à la fin du mois d'août. Les parents des bénéficiaires du Pass'Sport et les jeunes concernés recevront dans la seconde quinzaine d'août leur code unique, par voie électronique, à présenter dès leur inscription dans la structure sportive de leur choix.

Les modalités seront précisées dans les prochaines semaines.

Vous pourrez trouver toutes les informations via le lien suivant :
https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/tout-savoir-sur-le-pass-sport

TÉLÉCHARGER LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉJOURS SPÉCIFIQUES SPORTIFS

Vous pouvez télécharger les deux fiches pédagogique et juridique du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative pour l'organisation des « Séjours spécifiques sportifs ».

Ci-dessous un extrait du message du ministère :

« Les fiches ci-jointes ont pour objet de clarifier les dispositions du code de l'action sociale et des familles qui prévoient que la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs avec hébergement n'est pas applicable aux séjours directement liés aux compétitions sportives organisées pour leurs licenciés mineurs par les fédérations sportives agréées. La première fiche présente de manière pédagogique et synthétique les contours de la dérogation à la déclaration, et rappelle les éléments nécessaires à l'organisation de séjours sportifs spécifiques. La seconde fiche pose un cadre plus détaillé en ce qui concerne le régime juridique des accueils collectifs de mineurs.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces fiches et à les partager à vos interlocuteurs qui pourraient être concernés par l'organisation de séjours sportifs spécifiques, afin de faire connaître les attendus et obligations en matière de taux d'encadrement, de niveau de diplômes et d'honorabilité.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur la nécessité de procéder à des campagnes de contrôles des séjours sportifs durant la saison estivale à venir, afin de veiller à la bonne application de la réglementation, conformément à l'instruction cadre qui sera publiée en juillet prochain. »

TÉLÉCHARGER LA FICHE PÉDAGOGIQUE

TÉLÉCHARGER LA FICHE JURIDIQUE